

Coopératives et entreprises sociales: travail et emploi dans certains pays

Introduction

Une coopérative est généralement définie comme une organisation commerciale qui est contrôlée démocratiquement et détenue par ses membres et qui œuvre dans leur intérêt. Une entreprise sociale est généralement perçue comme une organisation commerciale ayant une mission sociale, travaillant dans l'intérêt de sa communauté ou de son groupe de clients. La présente étude analyse la contribution des coopératives et des entreprises sociales européennes à la création d'emplois et à leur maintien. Elle identifie les facteurs de la croissance de l'emploi et les obstacles à celle-ci, examine les conditions d'emploi, détaille les mesures de soutien disponibles dans certains États membres de l'UE et formule des orientations politiques pour soutenir la création de ces emplois.

Contexte politique

À la suite de la crise financière de 2008 et compte tenu d'un taux de chômage élevé et persistant dans l'UE, les coopératives enregistraient des taux de survie similaires ou supérieurs à ceux des entreprises ordinaires. Les coopératives et les entreprises sociales étaient également considérées comme des sources potentielles de solutions innovantes aux défis socio-économiques identifiés comme prioritaires pour l'UE: la croissance inclusive, l'aide au développement économique régional, la croissance intelligente, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et la création d'une croissance durable.

Principales conclusions

L'évolution des formes de coopératives et d'entreprises sociales

La présente étude utilise la définition d'une coopérative donnée par l'Alliance coopérative internationale (ACI) et la définition d'une entreprise sociale donnée par la Commission européenne. Toutefois, les législations et définitions correspondantes varient d'un État membre à l'autre. Le secteur est dynamique et de nouvelles formes de coopératives et d'entreprises sociales apparaissent sans cesse.

Données sur le secteur et les performances

D'après les données statistiques disponibles, l'Italie dispose du plus grand secteur de coopératives et d'entreprises sociales. Le nombre de coopératives, d'entreprises sociales et d'emplois varie considérablement d'un pays étudié à l'autre, et différentes sources de données fournissent des chiffres variables.

Il ressort des données disponibles et des points de vue des acteurs nationaux que les coopératives et les entreprises sociales ont réalisé d'assez bonnes performances depuis la crise financière. Toutefois, les performances globales des coopératives et des entreprises sociales et de certains types de ces organisations varient d'un pays à l'autre. Les coopératives sociales, en particulier, se sont multipliées.

Mesures de soutien

Tous les pays soutiennent le développement des coopératives et des entreprises sociales au moyen de diverses mesures. L'essentiel de ce soutien concerne les aides financières, les aides aux jeunes entreprises et aux entreprises en général. L'impact des mesures de soutien sur l'emploi a été considéré comme très positif. Bien qu'une aide considérable soit disponible, les responsables au sein des organisations étudiées n'y avaient généralement pas accès. En effet, plutôt que de recourir à des mesures formelles de soutien aux entreprises, les coopératives et les entreprises sociales choisissent souvent de recourir au soutien informel par l'intermédiaire de différents réseaux.

Niveaux d'emploi

Le nombre d'emplois a augmenté dans les organisations étudiées dans la plupart des catégories professionnelles et dans les catégories d'emplois. Ce succès dans le maintien et la création d'emplois ne semble pas être lié au cycle économique et à la crise. D'autres facteurs semblent influencer les résultats en matière d'emploi, tels que le niveau d'innovation organisationnelle, la qualité de la gestion et le financement public.

La qualité de l'emploi a été très bien notée, tant en termes absolus que relatifs, par les travailleurs des organisations étudiées. Cela s'explique par le fait que la qualité de l'emploi est généralement un objectif global de ces organisations.

Peu de différences sont apparues en termes de création d'emplois ou de qualité des emplois entre les deux types d'organisations. Des facteurs internes ont contribué aux performances organisationnelles positives, tels que: la gestion, la gouvernance et les procédures et structures internes de prise de décisions, le réinvestissement de la valeur excédentaire, la priorité accordée aux emplois par rapport aux salaires et aux bénéfices, l'approche à long terme, l'existence de valeurs partagées entre les membres, les travailleurs et, dans de nombreux cas, entre clients

Facteurs affectant l'emploi

La création et le maintien des emplois dépendent de la réussite commerciale et reflètent la capacité des organisations à se faire concurrence sur les marchés actuels, à se lancer sur de nouveaux marchés et à développer et améliorer les biens et les services qu'elles fournissent. L'innovation a été le moteur de l'emploi le plus souvent cité, suivi de la conservation des marchés et des clients existants et de l'expansion vers de nouveaux marchés ou l'attraction de différents types de clients. Les aptitudes et les compétences en matière de gestion ont également été citées en tant que facteur clé.

Les coupes dans les financements publics constituent un obstacle, tant en termes de réduction des ressources disponibles que de renforcement de la compétitivité des appels d'offres. Si la crise financière a entraîné des pertes d'emplois dans certaines organisations, elle a également créé des opportunités que nombre d'entre elles ont pu exploiter.

Orientations politiques

Les conclusions de cette étude montrent que les coopératives et les entreprises sociales sont non seulement en mesure d'obtenir des résultats positifs en matière d'emploi et de créer des emplois de qualité, mais elles y parviennent concrètement. Pour ce faire, elles intègrent les pratiques en matière de ressources humaines en faveur desquelles plaident de nombreuses entreprises traditionnelles. Dans ce contexte, les coopératives et les entreprises sociales contribuent de manière significative aux aspirations politiques de l'Europe 2020 en faveur d'une croissance durable et inclusive ainsi que du travail équitable défini dans le socle européen des droits sociaux.

Les éléments probants montrent qu'il est nécessaire de soutenir et de promouvoir les coopératives et les entreprises sociales aux niveaux européen, national et régional en tant que vecteurs de développement socio-économique. Cela peut se faire de diverses manières:

- **en poursuivant le soutien stratégique général apporté par la Commission européenne et le Parlement européen;**

- **en ciblant mieux le soutien spécifique apporté:** alors qu'il n'est peut-être pas nécessaire de prendre davantage de mesures de soutien, l'étendue des conseils dont bénéficient les jeunes entreprises et les entreprises en général est inégale d'un État membre à l'autre, et la visibilité et le ciblage du soutien existant pourraient être améliorés;
- **en accroissant la visibilité du secteur** parmi les organismes publics (les agences locales de développement économique, par exemple) et privés (les banques, par exemple) axés sur la promotion et la facilitation du développement des entreprises;
- **en s'efforçant de comprendre pourquoi les coopératives et les entreprises sociales n'ont pas accès à plus de soutien,** en particulier le soutien ciblé sur le secteur, grâce à des recherches plus approfondies — il se peut que les réseaux de soutien informels puissent servir de vecteurs permettant de mieux recourir à l'aide;
- **en promouvant les clauses relatives à la valeur sociale dans les marchés publics** plutôt que les coûts les plus faibles afin de réduire les pressions sur la qualité des emplois;
- **en promouvant le secteur en tant qu'alternative à la prestation de services par le secteur public** et en encourageant les coopératives et les entreprises sociales à soumissionner pour la fourniture de services publics;
- **en intégrant le secteur dans l'enseignement relatif au commerce et aux entreprises** afin de permettre aux jeunes de faire des choix éclairés quant à leur entrée dans le secteur, soit en tant qu'option de carrière, soit en tant que débouché commercial;
- **en soutenant le développement des compétences de gestion** au sein des coopératives et des entreprises sociales grâce à l'enseignement dans le domaine des entreprises du tertiaire et du commerce et grâce aux formations à la gestion dispensées par les entreprises/organisations locales de développement économique;
- **en s'appuyant sur les travaux entrepris par la Commission européenne pour clarifier les types et les formes des coopératives et d'entreprises sociales,** ce qui permettra de collecter des données de meilleure qualité afin de suivre le développement et l'impact du secteur;
- **en améliorant les données statistiques concernant le secteur** afin de faciliter les analyses et comparaisons transnationales et afin de pouvoir procéder à une analyse solide des politiques menées.

Informations complémentaires

Le rapport *Cooperatives and social enterprises: Work and employment in selected countries (Coopératives et entreprises sociales: travail et emploi dans certains pays)* est disponible à l'adresse suivante: <https://eurofound.link/ef18043>

Directeur de recherche: Stavroula Demetriadès

information@eurofound.europa.eu